

Le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne, partenaires pour la mise en valeur de terrains agricoles

Afin de soutenir le développement agricole sur son territoire, **Le Grand Narbonne** a lancé un appel à candidatures « **Valorisons le foncier agricole public** » auprès de ses trente-sept communes pour **les accompagner dans leurs projets de remise en culture**. En effet, 27 % du territoire agricole du Grand Narbonne sont en friches, et la Communauté d'agglomération a placé **la reconquête de ces terres parmi ses priorités**. Suite à l'appel à projets, **onze communes ont d'ores et déjà répondu** et **sept** d'entre elles ont proposé **des terrains précis**.

Ainsi, **la Ville de Narbonne** a proposé la mise en valeur de **quatorze hectares de terrains** actuellement en friches sur le **secteur de Saint-Crescent qui fait l'objet d'une convention de partenariat** adoptée en Bureau communautaire le 15 janvier et en Conseil municipal de Narbonne le 18 janvier. En effet, ce site pourrait accueillir plusieurs projets de développement du maraîchage sur la ceinture verte de la ville en adéquation avec les nombreux **enjeux partagés** par les deux collectivités en termes de **développement durable, de développement économique et agricole**. Pour la **Ville de Narbonne**, il s'agirait de développer un « **parc paysan bio** », des **jardins familiaux** ou encore de participer à l'approvisionnement de structures de restauration petite enfance en fruits et légumes. Pour **le Grand Narbonne**, cet espace pourrait accueillir le projet d'un **espace test agricole**, une structure d'accompagnement dédiée à la création d'activité maraîchère complémentaire aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises du Grand Narbonne telles qu'Eole, Innoveum ou Nucleum.

Dans cet objectif, le **Grand Narbonne** et **la Ville de Narbonne s'associent** pour **étudier la faisabilité de la mise en place d'une activité maraîchère en agriculture biologique** sur ces terrains. Qualité agronomique des sols, accès à l'eau, possibilités de constructions de bâtiments et de serres figureront entre autres, parmi les critères à expertiser. Les aménagements à réaliser et leur chiffrage compléteront cette **étude financée par le Grand Narbonne**. La Communauté d'agglomération et la Ville de Narbonne bénéficieront de l'appui technique de la **Chambre d'agriculture de l'Aude** et mettront également à disposition **les compétences et l'expertise de leurs services respectifs** : agriculture, eau, urbanisme et services techniques.

Dès la restitution de cette étude, le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne décideront conjointement des différentes activités à mettre en œuvre et de leur concrétisation.

Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, et **Magali Vergnes**, Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée à l'Agriculture, la Viticulture, l'Œnotourisme, aux Fonds européens et à la Coopération décentralisée soulignent, « *le travail que nous menons conjointement avec la Ville de Narbonne est essentiel pour produire un **projet global et concret de développement de ceinture verte en périphérie de la ville**. Nous nous réjouissons de ce projet qui est aussi important pour la **qualité de notre cadre de vie** que pour le **soutien au développement des activités maraîchères locales** et des **circuits courts**. »*

Didier Mouly, Maire de Narbonne, se réjouit « *d'une belle action commune entre les deux collectivités, mise en place en bonne intelligence, dans l'intérêt du territoire et de la santé des Narbonnais.* » Selon lui, « *ce plan permettra, à l'échelle de Narbonne, de soutenir des actions essentielles pour l'avenir de la ville, notamment en permettant de tester, à taille réelle, l'approvisionnement direct des centres de restauration collective pour les établissements de petite enfance. Une expérience essentielle pour trouver des pistes de développement durable innovantes pour notre territoire.* »

Contact presse

Marjorie Téna

Service communication du Grand Narbonne

m.tena@legrandnarbonne.com

04 68 65 40 76